

SÉCURITÉ MARITIME

Les enjeux de la DIRM NAMO en matière de sécurité maritime : la sécurité des navires, la sauvegarde de la vie humaine en mer et la prévention des risques.

Deux des quatre services⁽¹⁾ de la DIRM mobilisés suite au naufrage du cargo porte-conteneurs GRANDE AMERICA en mars 2019 l'ont été pour des questions de sécurité :

27 personnes ont été sauvées grâce à une équipe de six personnes qui a coordonné le sauvetage à partir du CROSS Étel.

L'évacuation a eu lieu six heures après la réception de l'alerte par le CROSS.

Deux moyens sont intervenus : une frégate anglaise et un avion de la Marine nationale.

La DIRM NAMO, chargée du contrôle de la sécurité des navires, a analysé l'état du cargo GRANDE AMERICA dès le début de son avarie. Hélicoptère en mer sur l'ABEILLE BOURBON au sein de l'équipe d'évaluation et d'intervention de la préfecture maritime de l'Atlantique à Brest, son centre de la sécurité des navires de Brest était également présent à la cellule communication de la préfecture maritime.

2 705 aides à la navigation, 45 % des phares français



Les aides à la navigation maritime de la DIRM NAMO sont des équipements indispensables aux navigateurs pour parer les écueils de secteurs maritimes très fréquentés et pour bénéficier d'un jalonnement des chenaux d'accès aux ports. Elles fonctionnent depuis plusieurs décennies grâce à des sources d'énergie renouvelable comme les panneaux solaires.

1 902
interventions
de maintenance
en 2019

Un protocole visant à mobiliser des moyens financiers et humains nécessaires à l'atteinte des objectifs de

sécurité et de conservation des phares du Finistère a été signé en 2019 par la DIRM NAMO et la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne (cf page 63).

La DIRM NAMO assure un entretien permanent de l'ensemble des équipements et un taux de disponibilité de 98 % des aides à la navigation tout au long de l'année.

Parmi les nombreux travaux de rénovation effectués en 2019 :

⊙ Le phare du Grand Charpentier au large de la Loire-Atlantique fonctionne dorénavant exclusivement avec des énergies renouvelables. Un aérogénérateur qui permet de recharger les batteries et

des panneaux solaires ont été installés pour diversifier les apports énergétiques.

⊙ Rétablissement des accès au phare des Roches-Douvres dans les Côtes-d'Armor. La cale du phare le plus éloigné des côtes en Europe avait été à moitié emportée par les tempêtes de l'hiver 2018/2019.



⊙ Réparation de la tourelle An euden en baie de Morlaix. Les travaux ont été effectués grâce à la mise en œuvre d'une pompe à béton depuis le pont du navire de travaux CHARLES

CORNIC. La tourelle présentait d'importants désordres avec un risque de perte à court terme de l'essentiel de la structure.



Le sauvetage de la vie humaine en mer, une priorité indiscutable

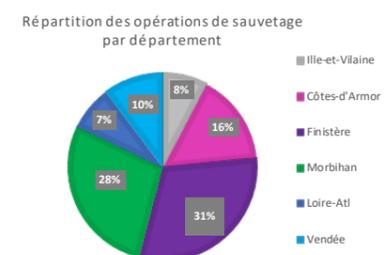
4 766
opérations
de sauvetage⁽¹⁾
11 655
personnes
impliquées

Huit opérations sur 10 impliquent un « flotteur ».

Avec 76 % des opérations impliquant un « plaisance, voile légère et loisirs nautiques » domine l'activité. La majorité des opérations a lieu pendant la saison estivale.

La plaisance
au centre de
60 %
des opérations

Parmi les opérations coordonnées, 2 920 opérations concernent directement la façade Nord Atlantique-Manche Ouest, pour 6 753 personnes impliquées, avec un résultat marqué également par le segment « plaisance, voile légère et loisirs nautiques ».

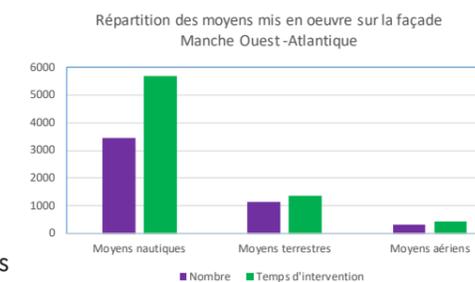


Globalement, 87 décès ou disparitions sont à déplorer, dont 61 dans l'interrégion.

6 635
moyens
de sauvetage
engagés⁽¹⁾

La durée totale d'intervention, tous moyens confondus est de 10 414 heures.

Pour la façade de l'interrégion, 4 908 moyens ont été engagés pour une durée de 7 482 heures.



La SNSM couvre 54 % des moyens nautiques mis en œuvre

La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) est très présente dans l'interrégion avec :

⊙ 61 stations permanentes et 13 stations saisonnières,
⊙ 250 moyens nautiques,
⊙ 3 765 bénévoles.

Son pôle national de formation est situé à Saint-Nazaire et son pôle de soutien de la flotte à Saint-Malo. Ce dernier réunit sur un seul site des magasins, de l'expertise et la fonction centralisée de la gestion de la maintenance (GMAO). Un système de hotline se met en place dans une vraie dimension de soutien centralisé. Les équipes sont mobiles et peuvent être amenées à se rendre dans les stations.

Parmi les autres moyens nautiques : les pompiers et les autres navires présents sur zone.

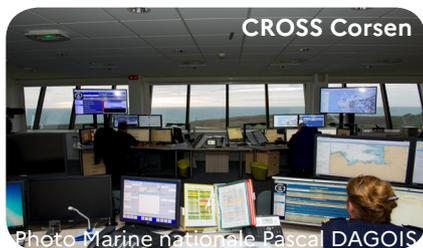
Les pompiers sont les principaux intervenants pour la mise en œuvre des moyens terrestres. Participent également la gendarmerie, la Marine nationale grâce aux sémaphores, et le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse ainsi que le SAMU de coordination médicale maritime.

La Sécurité civile figure au premier rang des intervenants pour les moyens aériens (49 % du temps d'intervention), suivie de la Marine nationale et de la Gendarmerie nationale. Les Douanes mais également des administrations étrangères peuvent aussi prendre part aux opérations.

(1) Les deux autres services de la DIRM NAMO sont intervenus dans le cadre de la lutte contre la pollution (cf page 59).

43 000 navires par an enregistrés au large d'Ouessant

La surveillance de la navigation maritime (suivi du trafic maritime, détection des situations à risque, information nécessaire à la sécurité du trafic) est assurée grâce aux deux CROSS de la DIRM NAMO.



Dans le dispositif de séparation du trafic (DST) d'Ouessant, 42 538 passages de navires de jauge brute supérieure à 300 UMS, soit une moyenne de 117 navires par jour, ont été enregistrés dans le DST d'Ouessant. Ce trafic est stable.

321 millions de tonnes de marchandises dangereuses et/ou polluantes ont été déclarées.

2 113 transits de navires à pas-

sagers ont également été enregistrés, hors desserte des îles d'Iroise, dont 554 paquebots et 826 car-ferries.

Parmi les plus grands navires ayant emprunté le DST d'Ouessant en 2019, des porte-conteneurs de 400 mètres de long et de près de 20 000 EVP*, des pétroliers de 310 000 tonnes de port en lourd et des paquebots transportant jusqu'à 5 500 passagers lors de leur transit.

3 737 contrôles de sécurité des navires

La DIRM NAMO a réalisé :

⊙ **148 inspections de navires étrangers en escale** dans les ports de l'interrégion. Ce contrôle s'effectue dans le cadre du Mémorandum de Paris* (contrôle des navires par l'État du port). La DIRM NAMO assure ainsi un taux de réalisation de 109 % par rapport à l'objectif annuel fixé par la Direction des affaires maritimes dans le cadre des objectifs établis par l'Agence européenne pour la sécurité maritime. Cinq navires inspectés ont fait l'objet d'une détention.

⊙ **3 591 visites de sécurité des navires professionnels français** au titre de l'État du pavillon. L'objectif est de vérifier la conformité des navires aux réglementations internationales, communautaires

et nationales en matière de sauvegarde de la vie humaine en mer, d'habitabilité, de normes sociales et de prévention de la pollution. 58 % sont des visites périodiques, 37 % des visites spéciales (incluant des visites inopinées, de coque à sec, sur réclamation de l'équipage ou de suivi de chantier) et 4 % des visites de mise en service de navires. 59 % des visites de sécurité concernent la pêche professionnelle.

199
dossiers
en commission
régionale de
sécurité

La commission régionale de sécurité (CRS) est une commission administrative à caractère consultatif, avec des

attributions en matière de sauvegarde de la vie humaine, d'habitabilité et de prévention de la pollution. Elle siège auprès du directeur interrégional de la mer. Elle est composée de représentants de l'administration, de professionnels du secteur maritime (pêche ou transport), de l'Agence nationale des fréquences, d'une société de classification habilitée, et d'experts reconnus pour leurs compétences. Les décisions prises après avis de la CRS sont notifiées aux armateurs, ou à leurs mandataires.

La DIRM NAMO met en œuvre le système de management de la qualité de la Direction des affaires maritimes (mise en service et suivi des navires en service, contrôle par l'État du port, CRS, ressources humaines, délivrance des titres de formation professionnelle maritime,).

140 dossiers instruits pour le tribunal maritime de Brest

La DIRM NAMO assure la centralisation et le suivi des dossiers relevant du tribunal maritime de Brest.

Elle émet un avis au parquet sur les suites à donner aux procès-verbaux d'infraction.

140 dossiers ont été instruits en 2019 et 26 affaires ont été jugées devant ce tribunal.